



DOSSIER APPROUVÉ

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'AUVERGNE STAP DU PUY DE DÔME

1

COMMUNE DE ROYAT

**AIRE DE MISE EN VALEUR
DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE**

PLAN DE DÉLIMITATION



André DAVID architecte DPLG urbaniste
5 avenue des Thermes 63408 CHAMALIÈRES

avec Claire BAILLY paysagiste DPLG architecte DPLG
25 rue du Capitaine Ferber 75020 PARIS

JUIN 2015